



12 avril 2023

(23-2620)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

IRLANDE: RÈGLEMENT DE 2016 (AGENTS DE MARQUES) DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
(S.I. N° 47 DE 2016)

Membre présentant la notification	IRLANDE
--	----------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Règlement de 2016 (agents de marques) des Communautés européennes (S.I. n° 47 de 2016)
Objet	Marques
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_8746_00_e.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/IRL/T/1
Brève description du texte juridique notifié	
Le règlement notifié, élaboré conformément à la Loi de 1972 sur les Communautés européennes, porte modification de certaines dispositions de la Loi de 1996 sur les marques en lien avec l'enregistrement des agents de marques. Il porte modification des chapitres 85, 86 et 90 de la loi de 1996 de sorte à supprimer les restrictions de forme juridique et de participation au capital visant les agents de marques de l'EEE. Il facilite l'enregistrement des partenariats des agents de marques de l'EEE et des entreprises qui souhaitent créer un établissement secondaire en Irlande.	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	2 février 2016
Autre date	Adoption: 2 février 2016

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	24 mars 2023
Autres renseignements	
Organisme ou autorité responsable	<i>Intellectual Property Unit (Unité de la propriété intellectuelle) Department of Enterprise, Trade & Employment (Département des entreprises, du commerce et de l'emploi)</i> Courriel: trademarks@enterprise.gov.ie

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.